

SERMENT DE GALIEN



- J**e jure, en présence des maîtres de La faculté et de mes condisciples :
- D**'hONORER ceux qui m'ONT instruit dans Les préceptes de mon art et de Leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à Leur enseignement.
- D**'EXERCER, dans L'intérêt de La santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement La Législation en vigueur, mais aussi Les règles de L'honneur, de La probité et du désintéressement.
- D**e ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers Le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre Les mœurs et favoriser des actes criminels.
- Q**ue Les hommes m'accordent Leur estime si je suis fidèle à mes promesses.
- Q**ue je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.